

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
du Jeudi 29 Octobre 2020 à 20 h 30**

Etaient présents :

MM. BOULLET Jérôme – VIGEANT Jérôme – FARGUES Esther –
MANCEL Marie-José – RICAUD Jean-Marc – VERLHIAC Béatrice –
BORDAS Eric – GERARD Maryse – MIRAILLES-RIU Katie –
BERAUD Pierre-Emmanuel - DIOT Emmanuelle – LETIENT Antoine –
LE COZ Eric – MOREAU-HÉRAUD Peggy – ESPARTA Vincent –
FLAMANT Frédéric – CLARET Julie – MAZE Serge – VERGEZ Christine –
PELÉ Emmanuel – BOURRIER Christian – CABIANCA Christine

Mme AUBIER Sandra, absente, avait donné pouvoir à Mr BOULLET Jérôme

Secrétaire de séance : Mme CLARET Julie

Monsieur le Maire prononce un discours en hommage à Samuel Paty ainsi qu'aux trois victimes qui ont perdu la vie lors de l'attentat qui a eu lieu à Nice jeudi matin. Il demande à l'assemblée de respecter une minute de silence.

Monsieur le Maire demande ensuite aux membres du Conseil Municipal l'approbation du compte rendu de la précédente réunion. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

I. Adaptation des commissions municipales

Suite à l'élection d'un nouvel adjoint, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la modification de trois commissions communales, dorénavant composées comme suit :

Commission « Economie – Artisanat – Commerce – Tourisme - Sport – Equipements Sportifs »

Vice-Président : **BORDAS Eric**

Membres : MANCEL Marie José – DIOT Emmanuelle - FLAMANT Frédéric – CLARET Julie –
AUBIER Sandra – BERAUD Pierre-Manuel – VERGEZ Christine – BOURRIER Christian

Commission « Environnement – Embellissement de la ville – Urbanisme - Patrimoine – Culture - Médiathèque »

Vice-Président : **VERLHIAC Béatrice**

Membres : RICAUD Jean Marc – MOREAU-HERAUD Peggy – AUBIER Sandra –
FARGUES Esther – ESPARTA Vincent – FLAMANT Frédéric – MAZE Serge –
BOURRIER Christian

Commission « - Vie Associative – Scolaire – Jeunesse – CMJ »

Vice-Président : **MANCEL Marie José**

Membres : CLARET Julie – LETIENT Antoine – MOREAU-HERAUD Peggy –
DIOT Emmanuelle – LE COZ Eric – BORDAS Eric – PELE Emmanuel – Christian BOURRIER

II. Questions d'ordre budgétaire et comptable

1. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la Décision Modificative budgétaire n° 2 comme suit:

Section de Fonctionnement :**Dépenses :**

c/739223 FPIC

+ 15 020,00€

c/022 Dépenses imprévues

+ 17 917,00€

TOTAL**32 937,00€****Recettes :**

c/732223 FPIC

+ 32 937,00€

TOTAL**32 937,00€**Section d'investissement :**Dépenses :****Opération 002 – opérations non individualisées**

c/2188 abris vélos couverts

- 10 700,00€

c/2318 abris vélos couverts fourniture et pose

+ 10 700,00€

c/2051 Logiciel cimetières

+ 2 400,00€

Opération 148 Cimetière de Lalinde

c/2312 reprise des concessions

- 3 000,00€

Opération 163 Cimetière de Sainte Colombe

c/2312 reprise des concessions

+ 3 750,00€

c/2312 ossuaire

+ 810,00€

Opération 158 Réseaux Eaux pluviales

c/2318 Travaux supplémentaires

+ 1 176,00€

Opération 162 rue des Martyrs

c/2318 Etudes et relevés

+ 7 000,00€

c/020 Dépenses imprévues

Reprise de crédits pour l'équilibre

- 6 386,00€

TOTAL**5 750,00€****RECETTES :****Opération Vidéo protection**

c/13211 Subvention FIPDR

+ 5 750,00€

TOTAL**5 750,00€**

2. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer un poste statutaire à temps plein de Brigadier Chef Principal de Police Municipale

III. Marché et travaux en cours ou à venir

1. Dans le cadre de la revitalisation du centre bourg de la Bastide, le Cabinet d'Ingénierie ING & MO a été sollicité en vue de la réalisation d'une étude d'avant projet de requalification de la Rue des Martyrs. Par 22 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal décide de lui confier la mission de maîtrise d'œuvre, pour un montant de 4.350 € H.T.
2. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre de la revitalisation du centre bourg de Port de Couze, une petite emprise de trottoir appartenant à un propriétaire privé va être impactée par ces travaux. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer une convention d'autorisation d'aménagement avec ce propriétaire.

